

## Déclaration FNEC-FP-FO 64 CSA et CDEN du mardi 11 mars 2025

Pour commencer cette déclaration, FO rappelle son engagement historique pour la paix, incarné par son fondateur Léon Jouhaux, prix Nobel de la paix en 1951.

A rebours d'un discours alarmiste pour justifier la remise en cause des droits sociaux, de la sécurité sociale et de nouvelles coupes sombres dans les services publics, FO souligne que ce sont les politiques économiques menées depuis de trop nombreuses années qui fragilisent notre puissance et notre capacité à nous défendre en affaiblissant le tissu productif, les investissements pour la recherche et la formation.

FO ne saurait accepter que les salariés soient contraints à des efforts et des sacrifices alors que des moyens budgétaires peuvent être mobilisés dans la manne des aides publiques versées aux entreprises, sans contrôle, ni conditions, dans la lutte contre l'évasion fiscale ou dans la taxation des dividendes, dont le montant atteint des niveaux records, de près de 100 milliards d'euros en 2024.

Nous n'acceptons pas que les agents de l'Education Nationale, comme l'ensemble des agents publics subissent l'austérité d'un budget visant 50 milliards d'économie sur les dépenses : gel des salaires, suppression de la GIPA, jour de carence et baisse de l'indemnisation des arrêts maladie... La paupérisation des agents et les économies sur le dos des malades doivent cesser. Les fonctionnaires ont perdu 30 % de leur pouvoir d'achat depuis 20 ans ! Des milliers de postes ont été supprimés dans l'Education Nationale depuis 2017 ! Nous ne sommes pas responsables du creusement du déficit !

Nous dénonçons les coupes budgétaires dans les ministères de l'Education Nationale, de la culture et dans la fonction publique territoriale. Pour l'Education Nationale cela se traduit par l'arrêt brutal des financements des projets pédagogiques et culturels via le pass culture.

Les 100 000 suppressions de postes dans les collectivités territoriales affecteront la qualité de l'accueil des élèves. En effet, on parle ici de personnels d'entretien, de restauration scolaire, d'accueil...

Face aux enjeux qui nécessitent d'investir dans la formation pour renforcer le pays, alors que la grande majorité des universités ont des millions de déficit, la nouvelle coupe d'un milliard imposé par le gouvernement Bayrou sur l'enseignement supérieur est inacceptable. Elle a des conséquences très concrètes : non recrutements de titulaires, arrêts de contrats de contractuels, diminution des heures de cours, augmentation des effectifs par groupes, suppressions de « parcours » ou de filières voire de formations entières, arrêts de projets de recherche ou de réfections immobilières. Depuis décembre, à Pau comme ailleurs les personnels et les étudiants alertent.

Aujourd'hui, jour du Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche arbitrant le budget, toutes les universités de France sont en grève pour revendiquer les moyens de fonctionner pour mettre fin à la spirale de l'austérité qui détruit l'université. La FNEC-FP-FO avec son syndicat FO Enseignement Supérieur et de la Recherche soutiennent les mobilisations.

Nous sommes réunis pour la carte scolaire. Les conditions d'enseignement à la rentrée 2025 ne s'amélioreront pas dans notre département. Dans le second degré, dans 6 lycées sur 16, les classes de secondes sont prévues à 35 élèves. Dans 29 collèges sur 49, au moins un niveau de classe est très chargé. Nous alertons aussi sur les classes des filières technologiques en lycée. Des effectifs de 35 élèves ne permettent pas d'enseigner. 27 postes sont supprimés. Ainsi, malgré les annonces tonitruantes sur l'annulation des 4000 suppressions de postes, la baisse démographique n'améliorera en rien nos conditions de travail et les conditions d'études des élèves puisque les modalités de calculs des dotations ne changent pas : financement par paquet de 30 en collège et 35 en lycée, réforme du lycée avec des groupes de spécialités non financés, réforme du choc des savoirs non financée et qui s'appliquera de manière différente en fonction des établissements.

L'analyse des documents du premier degré montre une légère diminution du temps de décharge des directeurs alors qu'il faudrait l'augmenter pour tous les directeurs et mettre en place une aide administrative dans toutes les écoles. L'alourdissement des tâches administratives s'est encore accru en cette rentrée et de nouvelles responsabilités leur incombent. Les directeurs deviennent des petits chefs garants de la mise en place des programmes et sorte de "conseillers pédagogiques" de proximité. Ils gèrent toujours le PPMS, le DUER... car la loi Rilhac n'est appliquée que pour les taches supplémentaires ! Le temps de travail explose : gestion d'élèves violents, gestion des APC/PPRE/Saisine du pôle ressource /PAP/Gevasco (parfois réactualisé sans avoir été vu par la MDPH...), PAI, multiplication des réunions (évaluations nationales, mairie, IEN, 2ème journée de pré-rentrée...). Avec des outils qui fonctionnent plus ou moins et des applications chronophages qui dysfonctionnent. Pourquoi imposer aux directeurs d'écoles élémentaires et primaires 20h de travail administratif pour gérer les inscriptions en 6ème au travers d'AFFELNET alors qu'au collège ce sont les parents qui remplissent AFFELNET pour le passage au lycée? Pour toutes ces tâches la moitié des directeurs du département ne disposent d'aucune décharge hebdomadaire, ils assurent la classe tous les jours, quant aux autres directeurs leur décharge est largement insuffisante pour assurer toutes ces fonctions. Même un directeur totalement déchargé ne peut apparaître privilégié puisqu'il gère seul le fonctionnement d'une école scolarisant plus de 300 élèves, la taille d'un petit collège.

Dans ce contexte de solitude et de pression extrême, la fusion des établissements ne peut en aucun être une solution. Deux directions valent mieux qu'une pour répartir les responsabilités. Nous demandons donc le respect de l'avis des familles et des personnels des écoles de Morlaàs, que la fusion soit annulée.

Les documents font apparaître la transformation de 9 postes RASED enseignants spécialisés rattachés à des écoles, en postes d'enseignants spécialisés pôle ressource de circonscription. Nous interrogeons les motivations de cette modification ainsi que les conséquences tant pour les élèves que pour les personnels concernés et les écoles ? Est-ce que les missions sont redéfinies ? Est-ce que les personnels ont été consultés ? Est-ce que les organisations syndicales seront sont consultées ? Est-ce qu'un budget de fonctionnement est prévu ? Est-ce que les enveloppes de frais de déplacement sont ouvertes ?

La FNEC-FP-FO rappelle son opposition à la politique qui consiste à priver les élèves des interventions spécialisées régulières dont ils ont besoin dans les écoles. Alors que nous fêtons les 20 ans de la loi Montchamp, nous observons la faillite de son principe de base. Depuis 20 ans, la prise en charge du handicap n'a cessé de se dégrader au fil des lois. Sous couvert de discours bien bienpensants pseudo égalitaires, c'est la suppression du droit à la compensation du handicap qui est mise en œuvre avec la destruction des structures adaptées, des métiers, des emplois permettant d'accompagner chaque enfant, chaque adulte en fonction de ses besoins pour lui donner une place et des perspectives d'avenir.

En lieu et place d'assurer le droit de tous à une scolarité permettant aux élèves d'apprendre dans de bonnes conditions, depuis la loi Montchamp, l'Etat a fait le choix d'économiser, de se désengager, d'abandonner les personnels, les élèves et leurs familles. L'un des symptômes le plus visible de ce désengagement de l'Etat dans la prise en charge et la compensation des handicaps, c'est la violence. Cette violence est une des formes d'expression de la souffrance physique et psychique qu'engendre l'abandon sanitaire et social vécu par tous au quotidien. Les représentants du personnel n'ont pas accès aux faits établissements mais la lecture du registre santé et sécurité est sans appel : 85% des fiches SST du premier degré concernent les problèmes de violences ingérables répétées au quotidien. Quand cette maltraitance va-t-elle cesser ? Quand l'école pourra-t-elle se consacrer à sa mission : instruire ?

Merci pour votre écoute.